

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 484
Children's Literature in French
Hiver 2020
Lundi et mercredi, 13h00-14h20, salle DWE3519

Coordonnées

Professeur(e): Nicolas Gauthier (il ; lui)

Bureau: ML 332A

Téléphone: 519-888-4567 32773

Heures de consultation: Lundi, 10h30-12h00 et Mercredi 10h30-12h00 ou sur rendez-vous

Courriel: nicolas.gauthier@uwaterloo.ca

Description

Une étude détaillée de certains aspects de la littérature pour la jeunesse en France, en Belgique et au Canada francophone.

Objectifs du cours

Les étudiants seront amenés à comprendre les enjeux théoriques et culturels de la littérature pour la jeunesse (enfants et adolescents), ces œuvres présentant des formes extrêmement complexes, proches de l'univers des médias.

1. Les étudiants pourront à la fin du cours déchiffrer et analyser les rapports complexes entre le texte et l'image, en faisant référence aux représentations sociales, à la construction d'un sujet individuel, à la narration et à l'éthique.
2. Les étudiants apprécieront le contexte plus général de la survie des livres destinés aux enfants et adolescents francophones à l'ère du numérique.
3. Les étudiants découvriront certains auteurs et illustrateurs québécois, belges et français marquants de la littérature pour la jeunesse.

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- Les étudiants pourront utiliser certaines théories du livre pour l'enfance en vue d'analyser les œuvres.
- Les étudiants pourront proposer une lecture analytique du texte et de l'image dans le contexte du livre pour l'enfance.
- Les étudiants auront développé leur connaissance d'auteurs et d'illustrateurs québécois, français et belges.

Manuels et œuvres à l'étude

Ouvrages obligatoires :

- Suzanne Martel, Surréal 3000, Héritage, 2017.
- Andrée Poulin, J'avais tout prévu sauf les bélugas, Bayard Canada, « Zèbre », 2019.
- Anne Thiollier, Le Rêve du papillon noir, Vincennes, Talents hauts, 2014.
- Pierre-Yves Villeneuve, Gamer. T. 1 : Nouveau port, Les Malins, 2016.

*** Les étudiant.e.s liront aussi un ouvrage parmi la sélection suivante : Nul poisson où aller (texte de Marie-Francine Hébert, illustrations de Janice Nadeau, Édition : Les 400 coups, 2003), Mokatek et l'étoile disparue (Dave Jeniss, Édition : Hannenorak, 2018) et La petite fille qui prenait racine (texte de Pole Ka, illustrations de Caroline Van Linthout, Édition : Des ronds dans l'O, 2012). Un exemplaire de chacun de ces ouvrages sera mis en réserve à la bibliothèque Dana Porter. ***

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation et implication	Durant tout le trimestre	10%
Test	Semaine 6	20%
Forums	Semaines 3, 5, 7, 9 et 11	15%
Analyse ou trousse pédagogique	Semaine 12	25%
Examen final		30%
Total		100%

Participation et implication

Participation « active » au cours : présence et participation aux discussions et activités (le seul fait d'être présent en classe n'est pas suffisant pour assurer tous les points).

Test

Ce test à faire individuellement à la maison portera sur les notes théoriques prises en classe et sur les œuvres indiquées par le professeur. Il sera à télécharger sur le site LEARN. Des instructions plus précises seront fournies sur LEARN. Politique des retards : 5% par heure de retard.

Forums

L'étudiant.e fera un premier forum d'environ 300 mots présentant et analysant brièvement un livre d'enfance (album ou roman) choisi par l'étudiant.e (en français ou dans une autre langue). L'étudiant.e fera ensuite deux forums sur deux des quatre œuvres au programme. Des instructions plus précises seront fournies sur LEARN. Politique des retards : 5% par jour de retard.

Analyse ou trousse pédagogique

L'analyse ou la trousse pédagogique visant un groupe d'élèves appropriés portera sur un.e œuvre écrite en français (pas une traduction), sélectionnée avec le professeur et différente de celle ayant fait l'objet du forum. D'autres instructions seront fournies sur LEARN. Politique des retards : 5% par jour de retard.

Examen final

Examen de 2h00. Questions de connaissance et d'analyse. Examen à livres ouverts. Des instructions plus précises seront fournies sur LEARN.

Plan du cours

Le plan du cours vise à donner une idée globale du programme de travail mais ne se veut pas une contrainte rigide : il pourra être modifié en fonction du rythme et des besoins des étudiants.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	Sem. du 6 janvier	Introduction et organisation du cours Survol - la littérature pour la jeunesse avant le XIXe siècle	Évaluation	
2	Sem. du 13 janvier	Survol - la littérature pour la jeunesse au XIXe siècle et au XXe siècle	Le rêve du papillon noir Albums - réserve	
3	Sem. du 20 janvier	Histoire de l'illustration « Lire » les illustrations	Le rêve du papillon noir Albums - réserve	Forum – lectures d'enfance
4	Sem. du 27 janvier	Quelques albums	Le rêve du papillon noir	
5	Sem. du 3 février	Le rêve du papillon noir Le livre pour la jeunesse en France	Surréal 3000	Forum – Le rêve du papillon noir
6	Sem. du 10 février	Le rêve du papillon noir Exotisme et aventure	Surréal 3000	Test à faire à la maison
	Sem. du 17 février	Semaine de lecture	Surréal 3000	Évaluation
7	Sem. du 24 février	Surréal 3000 Le livre pour la jeunesse au Canada Dossier pédagogique	J'avais tout prévu...	Forum – Surréal 3000
8	Sem. du 2 mars	Surréal 3000 Catastrophes et survivants	J'avais tout prévu...	Évaluation
9	Sem. du 9 mars	J'avais tout prévu... Censure et subjectivité	Gamer	Forum – J'avais tout prévu...
10	Sem. du 16 mars	J'avais tout prévu... Les tragédies familiales	Gamer	Évaluation
11	Sem. du 23 mars	Gamer : nouveau port L'appartenance	Évaluation	Forum - Gamer
12	Sem. du 30 mars	Gamer : nouveau port Le cas de la « fantasy » Remarques de conclusion		Analyse ou dossier pédagogique à remettre sur LEARN

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe ou en ligne n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Remise des travaux

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour (incluant les week-ends). Les travaux remis plus d'une semaine après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel.

Travail de groupe

Hormis dans le cadre des exercices spécifiquement identifiés par l'enseignant, le travail de groupe n'est pas permis.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the

undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>).

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.